L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 FEVRIER 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 29 FEVRIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif—Nos 98 et 101, rue Douane, à 10 1/2 h. meubles et effets—Et au coin des rues Dupré et Lapeyrouse, à 5 heures P. M., une tannerie.

Par R T Montgomery—A son magasin d'encan, whisky, groceries, provisions, liqueurs. Et sur la Levée, en face de la rue Commune, 13 balles coton avarié.

Par F Fernandez—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre avec bâtisses, rue Dauphine, entre St Louis et Conti.

Par G Léonnard, rue de Chartres, No 69—marchandises sèches, vêtements, chaussures, &c.

Bateaux partant aujourd'hui lundi.

Baton Rouge.—Le NATHANIEL P. BANKS, capitaine R. S. Blaisdell—à 5 heures du soir.

Pour Port Hudson et Baton Rouge. — Le J. H. RUSSELL, capitaine S. Henc; commis B. Barker, à 5 heures P. M.

Pour Baton Rouge—Le JENNIE ROGERS, capitaine Wm Kimball; commis C. Houston, à 5 heures de l'après midi.

Pour Bayou Sara et Baton Rouge—Le MITTIE STEPHENS, capt. A C Goddin, à 11 heures A. M.

LE MORNING STAR—Nous avons reçu une dépêche de la Passe Sud-Ouest, annonçant que ce steamer a passé la barre à 10 heures, hier soir. Il apporte des dates de New York jusqu'au 20.

Nouvelles du Nord et de l'Ouest
D'un jour plus récentes.

AFFAIRES DU TENNESSEE.

SITUATION DE SHERMAN.

LES STEAMERS REBELLES CONTRE SAN FRANCISCO.

Nouvelles d'Europe.

Combats entre les Allemands et les Danois.

ASSAUTS REPOUSSES PAR LES DANOIS.

L'or de 59 1/8 à 59 3/8.

Coton de 79 à 80 cents.

Par l'arrivée du steamer Hope, de Cairo, le Times a reçu quelques [illegible] jusqu'au 20, et contenant de l'Ouest allant [illegible] New York des dépêches d'un jour plus [illegible]. Les nouvelles d'Europe vont jusqu'au 4 février.

De la Virginie.

Une dépêche du général Meade, à la date du 18, de l'armée du Potomac, dit qu'un détachement envoyé en reconnaissance par le général Gregg a capturé ce même jour, 28 hommes des troupes de Mosby.

Une dépêche du général Butler, à la date du 19, dit que deux autres capitaines et trois autres lieutenants fédéraux, échappés des prisons du Sud, sont arrivés au fort Monroe, et on rapporte que cinq autres sont arrivés à Williamsburg.

Nouvelles de Caire.

Cairo, 19 fév—Le steamer O'Brien, au service du gouvernement, a été brûlé au débarcadère de Columbus, Ky., ce matin. Le bateau et la cargaison sont entièrement perdus.

Dans une escarmouche qui a eu lieu le 11, avec la bande de guérillas du capitaine Stice, à une courte distance au dessus de Paducah, Ky., le capitaine de la bande a été blessé avec deux hommes [illegible] 15e de cavalerie du Tennessee. Un des deux [illegible] blessés a poursuivi le capitaine et l'a tué. [illegible]

(Dépêche spéciale au St Louis Repub.)

Cairo, 18 fév—Un réfugié du comté de Monroe, Tennessee, qui est arrivé aujourd'hui dit que des milliers de réfugiés quittent le Tennessee et la Georgie. Les routes en sont encombrées. Le pays est très pauvre en provisions et beaucoup de gens craignent de mourir de faim. [illegible] Chattanooga [illegible]

NOUVELLES DU TENNESSEE.

Chattanooga, 19 février—L'adjudant général Thomas et son état major sont revenus de Knoxville. Les officiers disent que Longstreet opère sa retraite de l'autre coté de French Broad River, pour éviter de faire face à nos forces grandement supérieures.

Les deux places de Nashville et de Knoxville sont reliées par un chemin de fer, à l'exception de 700 yards à London. Les trains à passagers font leur service. Le pont à London sera fini avant la fin de la semaine.

Johnston a concentré ses forces à Dalton et a porté ses piquets à Ringgold. Il craint aussi d'être attaqué et ne peut envoyer de renforts à Polk.

Le Mobile News dit que Polk a été honteusement joué par Sherman qui s'est avancé au delà de Meridian et qui se trouve maintenant entre l'Evêque et Montgomery.

Le Marietta Rebel mentionne le bruit d'un combat qui aurait eu lieu le 13, mais il ne donne aucun détails.

Tout est calme ici, bien que tout soit prêt pour partir au premier ordre.

Des renseignements positifs venus du sud-ouest Tennessee disent que des réfugiés quittent par milliers le Tennessee et la Georgie.

Beaucoup d'entre eux sont dans une pénurie extrême, en raison de la cherté des provisions et des vêtements.

DE L'EXPEDITION DE LA FLORIDE.

Washington, 19 fév.—Le rapport suivant a été reçu au quartier général:

Baldwin, Fla., 9 février—Général, j'ai l'honneur de rapporter qu'une portion de mon commandement, sous le général Seymour a remonté la rivière St Johns le 7 du courant et a débarqué à Jacksonville. Dans l'après midi, le 40me du Massachusetts et le bataillon indépendant du Massachusetts, se sont avancés dans l'intérieur. Dans la nuit du 8, ils passèrent près de l'ennemi rangé en ligne de bataille à Camp Vinegar, à 7 milles de Jackson, surprirent et capturèrent une batterie, à 3 milles en arrière du camp et étaient de retour ici au lever du soleil. A notre approche, l'ennemi se retira, [illegible] le steamer Mary et brula 270 balles de coton à quelques milles au dessus de Jacksonville. Nous avons fait 100 prisonniers, sans perdre un homme, pris 8 pièces d'artillerie, en bon état et bien pourvues de munitions, et d'autres objets précieux en grande quantité.

Q. A. GILLMORE.

NOUVELLES DE N. YORK.

New York, 19 février—L'or est monté de 159 1/2 à 159 5/8 à la réception des nouvelles d'Europe.

Il y a eu aussi une baisse sur les grains.

Le sous trésorier Cisco a reçu aujourd'hui sept millions de piastres des billets à 5 pr cent, la demande est grande. Trois millions de plus seront bientôt ici.

Le prince Salm Salm publie, dans un avis qu'il n'a pas été arrêté et nie qu'il y ait aucune charge contre lui.

Le quartier maître de l'Illinois, tué par un prisonnier rebelle.

Springfield, Ill, 19 février—Un télégramme particulier de Cottletsburg, Ky, rapporte que le capitaine Wm G Pinckard, d'Altoo, assistant quartier maître de l'Etat, a été tué dans cette ville, hier, par le colonel rebelle Ferguson, prisonnier de guerre.

San Francisco menacé.

New York, 19 février—Une dépêche de Washington au Herald dit: Une sensation a été produite au Sénat aujourd'hui par la déclaration de M. Conness relative à la nécessité impérieuse d'envoyer une flotte de steamers de guerre, sans délai sur la cote du Pacifique. Les autorités ont reçu l'information positive que les steamers rebelles ont quitté les eaux d'Asie pour cette partie, et il est à craindre que San Francisco soit menacé avant qu'on puisse y envoyer une protection navale suffisante.

Nouvelles du Congrès.

Washington, 19 février—A la Chambre, M. Blair, du Missouri, a présenté un bill pour l'occupation des plantations abandonnées dans les Etats rebelles, et les soins à prendre des noirs affranchis par la proclamation du président; le bill a été référé.

La Chambre a ordonné l'impression de mille copies additionnelles du rapport du général McClellan.

La discussion du bill pour établir un bureau pour s'occuper des affaires concernant les affranchis a été reprise. M. Kalbfleisch s'est opposé au bill. M. Brooks de New York, a parlé contre le bill, rapporté par M. Eliott, du Massachusetts. Etat, a-t-il dit, qui est le pouvoir constituant du pays, car tout ce qu'il décrète doit devenir loi.

M. Stevens, du comité des voies et moyens, a fait un rapport sur le bill relatif à l'or, rapport qui conclut au rejet.

La Chambre s'est constituée en comité sur le bill des allocations pour la marine. Chelton R. White a prononcé un discours contre la guerre et a soutenu que les négociations sont le seul moyen d'arriver à une paix permanente.

Après quelques remarques de M. Blow, du Missouri, en réponse à Blair, et dans lesquelles il a défendu M. Chase à propos des règlements commerciaux dans la région du Mississipi, la Chambre a adopté le rapport du comité de conférence sur le bill de conscription par 71 voix contre 23.

Le Sénat a longuement discuté sur cette question et a fini par adopter par 36 voix contre 13 le rapport du comité de conférence.

Nouvelles de Washington.

Washington, 19 février—Le nouveau bill de conscription est devenu une loi, par le vote de la Chambre et du Sénat. La clause de commutation de $300 y est maintenue; toute personne tombée au sort sera exemptée en payant cette somme, jusqu'à ce que le contingent soit rempli, pourvu que le temps qui s'écoulera avant un nouvel appel n'excède pas un an. Il n'y a d'autres exemptions, que celles qui résultent d'incapacités physiques et mentales. Si le contingent n'est pas rempli dans un district par un premier tirage, il en sera fait un second. Tous les esclaves mâles sont soumis à la conscription, et chaque loyal, recevra une indemnité de $300 et l'esclave une prime de $100; celui-ci est en même temps déclaré libre pour toujours.

Le représentant Brooks, de New York, a étonné ses républicains par le discours qu'il a prononcé aujourd'hui, en déclarant qu'il acceptait l'abolition de l'esclavage comme un fait qui n'était même plus un sujet de discussion.

Les deux Chambres se sont ajournées à mardi.

Le Sénat a passé une résolution qui recommande au comité de la guerre de nommer un comité pour examiner la machine de Salomon Andrews, de Perth Amboy, avec laquelle on dit qu'on pourra naviguer dans l'air, et qui rendrait de grands services dans la guerre, pour faire des reconnaissances dans le pays ennemi.

Le comité de conférence sur le bill du whisky n'a pas réussi à s'entendre sur l'échelle des taxes, ni sur le [illegible] les articles [illegible] fabriqués.

Le comité de la Chambre s'oppose à l'augmentation après juillet et décembre. On fera sans doute un compromis en adoptant 65 et 70 cents au lieu de 70 et 80. Le comité de la Chambre est opposé à la taxe sur les articles étrangers, en transit, et ne veut l'appliquer qu'aux articles en magasin. Il y aura une autre réunion lundi.

Marchés de New York.

New York, 19 février, P. M.—Coton—Lourd et plus bas de 79 à 80 cts.

Farine—Lourde, en baisse de 5 à 10 c. $6 60 à $6 80 pour la farine de l'Etat; et $7 40 pour les marques du commerce.

Whisky—Ferme et calme de 80 1/2 à 90.

Provisions—Porc, calme à $24. Bœuf, ferme et sans demande active. Graisse, à 13 1/2 à 14 c.

Argent—Plus actif mais facile à 6. Les Sterlings étaient lourds à 174 1/2. L'or est lourd et variable. Ouvert à 59 1/4. il a baissé à 58 et était fermé à la cloture à 58 1/4 à 59 3/8.

Nouvelles d'Europe.

Ouverture des hostilités dans le Schleswig.

Les Allemands repoussés par les Danois.

Voici le sommaire des nouvelles apportées par le steamer Virginia, parti de Liverpool le 2 du courant:

On dit que le gouvernement portugais a envoyé, à la demande urgente du ministre américain, un steamer et une frégate pour surveiller un corsaire aux Açores.

Le 31 janvier le maréchal Wrangel a sommé les Danois d'évacuer le Schleswig immédiatement. Le général Demaza a refusé, et les Prussiens ont passé la frontière; quelques coups de fusil ont été échangés. Les Danois ont retraité après avoir fait sauter le long pont.

Le 1er les Prussiens ont avancé jusqu'à Gottorp et Eckenford, et ont établi leur quartier-général à Gottorp.

Les navires danois à Eckenford, après avoir échangé quelques coups de canon avec les Prussiens, sont partis.

On rapporte que le duc d'Augustenbourg a été proclamé à Eckenford et à Gottorp.

Toute la cavalerie austro-prussienne est entrée dans le Schleswig par Rendsburg le 1er et de grandes masses de troupes se dirigeaient au Nord.

Le London Post a toujours un ton menaçant, mais il croit que les puissances allemandes préfèrent entrer dans le Schleswig, non avec l'intention de démembrer le Danemark, mais seulement pour saisir une garantie pour forcer celui-ci à remplir ses engagements. Le Post dit que l'Angleterre est engagée d'honneur à fournir une assistance matérielle au Danemark.

On assure que la France et la Russie ne se joindront pas à l'Angleterre.

Napoléon a reçu l'adresse du Corps Législatif et dans sa réponse il a insisté sur la nécessité de maintenir un gouvernement stable.

Kiel, 2 février.—Dans l'engagement qui a eu lieu hier près de Missundri, les forts Danois ont reçu par une forte canonnade les colonnes d'assaut de l'infanterie allemande. La perte des [illegible] est évaluée à cent hommes, y compris plusieurs officiers supérieurs. Les Danois continuent leur canonnade aujourd'hui. Les Prussiens ont placé en position de [illegible] pièces d'artillerie.

Londres, 3 février.—Le Evening Herald a reçu la dépêche suivante:

Pendersbourg, 3 février, 10 h. A. M.—Hier les Allemands ont été repoussés quatre fois et ont fini par se retirer sous une pluie battante.

Le London Shipping Gazette dit que la guerre au Danemark a créé une suspension de nos opérations dans la Baltique.

Paris, 3 février.—La Patrie, de ce soir, publie, sous toutes réserves, la nouvelle que le gouvernement Italien a protesté contre la construction par l'Autriche de fortifications près de Peschiera, en contravention au traité de 1859.

Le Pays, de ce soir, annonce que l'Autriche fait des armements sur le Mincio.

AUTRES NOUVELLES
Par le City of Manchester.

N. York 19 février—Le City of Manchester a apporté d'importantes nouvelles.

Il y a eu un engagement qui a duré six heures entre les Danois et les Allemands, à Missundri. Les avant postes danois ont été refoulés par les Allemands, mais les Danois ont repoussé l'assaut donné à la place. Les Prussiens ont perdu 100 hommes dans l'attaque, ils ont employé des canons de 74.

On confirme que le navire Mataban, détruit par l'Alabama était autrefois la barque américaine Texan Star. Le 5 janvier l'Alabama quitta [illegible] 50 milles au sud de Rangoon [illegible] à 90 à 90 1/4.

Liverpool, 4 février, [illegible] renouvelé l'attaque sur Missundri [illegible] n'ont pas [illegible] Danois a été de 150 à 200, celle des Prussiens [illegible] 300, n'ayant été beaucoup plus forte.

Londres [illegible] Autrichiens ont attaqué [illegible] à un mille au [illegible] Schleswig [illegible] Danois [illegible] pour aujourd'hui une attaque sur toute la ligne danoise de Missundri à Agel.

On assure que l'Angleterre a offert de garantir tout ce que l'Autriche et la Prusse ont demandé du Danemark.

Londres, 4 février, au soir.—Le Times publie le télégramme suivant:

Schleswig, 3 février, 6 heures et demie du soir: A trois heures, cet après midi, les Autrichiens ont attaqué la position de Balstorp, à un mille au sud de Schleswig. L'engagement a été vif jusqu'à la nuit tombante. Le roi de Danemark est allé aux avant postes. On ne connait pas les pertes. Les Danois ont perdu une pièce de campagne.

Plus tard—Le feu continue. On s'attend à une autre attaque demain. On apporte les blessés.

Londres, 4 février—Le Times semble porté à laisser au parlement la tâche de décider la politique du cabinet. Il dit que la ligne de conduite de l'Angleterre dépend de la chambre des communes. Tout ce qu'on sait, c'est que la paix sera, sans doute, sanctionné par le parlement et par l'opinion publique.

Le Times dit que la question est de savoir si l'état de guerre actuellement existant entre l'Autriche et la Prusse d'une part, et le Danemark de l'autre, est tel qu'il met en péril les navires de ces nations qui sont actuellement dans les ports de ce pays, et où a discuté sérieusement le point de savoir s'ils pourraient prendre la mer sans crainte d'être pris par les croiseurs danois.

Le Times répète ses arguments contre la prétention de M. Seward de réclamer à l'Angleterre des indemnités pour les déprédations commises par l'Alabama. Il doute que M. Seward ait sérieusement cette prétention, mais il ne veut pas le soupçonner de l'intention de chercher une querelle.

En Angleterre on attend avec anxiété la réunion du Parlement pour connaître la politique du gouvernement sur la question danoise.

Le Morning Post affirme que le gouvernement ne fera rien pour le Danemark. La Société de la Paix a adressé à Lord Russell un mémoire contre l'intervention.

Le bruit court que Lord Derby et d'autres attaqueront violemment Lord Russell, et que le cabinet, sauf Russell et Gladstone, est disposé à soutenir le Danemark.

L'embargo sera mis sur les navires allemands qui sont à Copenhague.

Le 3 le maréchal Wrangel a lancé une proclamation adressée aux habitants du Schleswig, dans laquelle il dit qu'il est venu protéger leurs droits, et que des commissaires civils d'Autriche et de Prusse prendront l'administration des duchés.

On assure que Napoléon est plus résolu que jamais à ne prendre aucune part active à la question danoise, et à laisser l'Angleterre faire face aux difficultés.

Le Corps législatif français est prorogé au 4 avril.

La Bourse était calme, le 3 0/0 à 60 fr. 20 c (ce chiffre est sans doute une erreur typographique; le 29 janvier la rente était à 66 fr. 40 c.)

OPERATIONS CONTRE MOBILE.

Bombardement du fort Powell.

Nous lisons dans l'Era d'hier:

Par l'arrivée du steamship des E. U. Tennessee, qui revient directement de la flotte, nous apprenons que la flotte à mortiers avec les canonnières Calhoun, Octorara, Jackson et Sebago, etc., a commencé mercredi dernier, le bombardement du fort.

Ce fort est situé à Grants Pass, qui met en communication la passe du Mississipi avec la baie de Mobile et la capture en est nécessaire pour les opérations futures contre la ville.

Le bombardement continuait au départ du Tennessee. Les batteries rebelles répondaient promptement au feu de notre flotte, mais sans causer à nos navires de dommages sérieux.

Un seul de nos hommes a été blessé. Il a eu une portion de la machoire emportée par un fragment de bombe qui a fait explosion au dessus du navire.

Le Tennessee amène trois rebelles déserteurs. Ils disent que l'impression de l'ennemi était que Sherman marchait rapidement sur Mobile, mais on ne savait rien de positif.

Les non combattants avaient reçu l'ordre de quitter la ville et on faisait des préparatifs pour recevoir les assaillants attendus.

Arrivée du transport des E. U. Mississipi—Par cet arrivage nous avons reçu des journaux de New York jusqu'au 16. Les dates qui nous sont parvenues par la voie du Nord Ouest sont de trois jours plus récentes.

CHRONIQUE LOCALE.

VOLEURS—M. Sullivan, officier de police du Premier District, annonce que des individus se sont introduits, dans la nuit de samedi à dimanche, dans l'établissement de M. F. Wing, rue Calliope, et y ont ouvert un coffre fort.

L'officier a trouvé des papiers éparpillés dans le bureau. Il ignore si les voleurs en ont emporté des objets de prix. Il y a sur les lieux une grande quantité de fer et d'autres articles. On suppose, dit M. Sullivan, que le propriétaire est dans la Confédération.

DANGER—L'état de la maison No 13 des bâtisses triangulaires de la rue Calliope, a attiré l'attention de la police. Le toit est tombé et le mur qui donne sur la rue menacent de crouler.

COUP DE PISTOLET—Edward Malone, soldat du 1er régiment de la Louisiane, a été arrêté dans la rue Julie, sous prévention d'avoir blessé d'un coup de pistolet Tom Phinney, soldat du 2e régiment de cavalerie de la Louisiane.

Il comparaitra devant le juge Atocha.

Marchandises à bon marché—Nous invitons le public acheteur à parcourir l'annonce ou plutôt le catalogue de marchandises que la maison J. A. Braselman, rue des Magasins No 586, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Ce catalogue contient toutes sortes d'articles de mode pour la saison où nous entrons. Nous n'en citons aucun puisqu'on en verra la liste plus loin. Nous ajoutons que c'est là une occasion d'emplettes qu'on ne retrouvera pas facilement dans le courant de l'été car les stocks offerts à des conditions de prix aussi libérales que celles de la maison Braselman, s'épuisent plus promptement qu'ils ne se renouvellent.

Cuisine en fonte—On trouvera plus loin une annonce de MM. Rice Bros & Co, relative aux cuisines en fonte [cooking stove] dites célèbre manufacture de Charter Oak. Plus de huit mille de ces cuisines sont employées par des familles de la Nouvelle Orléans, et chacune d'elles atteste la supériorité de ce système sur les autres. Les cuisines CHARTER OAK ont une plus grande renommée et donnent une plus grande satisfaction qu'aucune de celles offertes jusqu'à ce moment au public.

EDITION D HIER MATIN.

Nouvelles additionnelles
De Mobile.

Les nouvelles qui suivent sont extraites des derniers journaux de Mobile reçus par le Picayune:

Le gouverneur Watts, de l'Alabama, est arrivé à Mobile le 11 pour conférer avec les autorités militaires.

W. H. Austill, un des hommes du corps de Morgan, s'est échappé du camp Douglas, à Chicago, et est arrivé à Mobile.

Le vice président Stephens est assez bien rétabli pour se promener et reprendre sa correspondance. Il est à sa résidence à Crawfordville, Georgie.

On lit dans l'Advertiser du 14:

On rapporte que huit bateaux à mortier sont partis de Pensacola hier pour attaquer le fort Grant. Ce fort a des casemates à l'épreuve de la bombe et une grosse artillerie.

L'évêque George E. Pierce, un des meilleurs orateurs de la Georgie, abandonne momentanément son troupeau pour employer son éloquence à exciter l'enthousiasme de ses concitoyens dans la crise actuelle.

Le général Morgan et ses deux officiers d'état-major qui se sont échappés avec lui ont reçu un témoignage flatteur de l'Etat de la Caroline du Nord, sous la forme d'un présent consistant en un magnifique cheval pour chacun d'eux et sept équipements complets.

On lit dans le Charleston Courier du lundi:

Dans la nuit de samedi une bombe Parrott de 100 livres entra dans une maison par le toit, et après avoir brisé un lit, où dormait une famille, comprenant trois enfants, traversa le plancher et fit explosion, en occasionnant des dégâts à la maison, mais sans blesser personne. On regarde comme un miracle qu'aucun de ceux qui étaient dans le lit n'ait été atteint, et l'endroit a été visité par une foule de citoyens et de militaires.

La question des remplaçants.

La première décision, dit le Richmond Whig du 5, rendue sur la question de l'enrôlement forcé des citoyens qui ont fourni des remplaçants, a été donnée par le juge French à Lumberton, Caroline du Nord, sur un mandat d'habeas corpus. Le pétitionnaire, Alexander Williams, est tombé au sort en 1861 et ayant fourni un remplaçant, a été déchargé régulièrement. Il a été arrêté par l'officier recruteur du comté Moore, en vertu de l'acte du Congrès du 5 janvier 1861. Il a soutenu que la loi était inconstitutionnelle, et son arrestation illégale, et s'est fait amener devant le juge French en vertu d'un mandat d'habeas corpus.

Le juge a déclaré la loi constitutionnelle, et renvoyé le pétitionnaire sous la garde de l'officier recruteur. La décision est bien motivée et paraît appuyée de décisions analogues des cours de la Caroline du Nord.

Le juge Kilpatrick, du 9me district du Mississipi, a aussi décidé que la loi est constitutionnelle.

Restrictions au commerce.

(Du Richmond Enquirer du 19 février.)

Le président a approuvé hier les bills suivants passés par le Congrès en séance secrète.

Bill pour imposer des restrictions au commerce avec l'étranger.

Ce bill prohibe l'exportation du coton, des fournitures navales et militaires, des mélasses, du sucre ou du riz, sous peine de la confiscation de tout navire ou véhicule, ou de tout esclave ou de tout animal employé au transport desdits objets. Des permis d'exportation pourront être accordés suivant les règles qui seront prescrites par le président.

Le bill prohibe aussi l'envoi des articles dénommés à ou des points de la Confédération qui sont au pouvoir de l'ennemi.

Toute violation de cette loi est condamnée comme un délit grave et punie d'amende et d'emprisonnement à la discrétion des cours des Etats Confédérés.

Bill pour prohiber l'importation des objets de luxe dans les Etats Confédérés.

Ce bill prohibe l'importation des objets de luxe, suivant une longue liste, après le premier mars. Un proviso dans le bill donne au secrétaire du Trésor le pouvoir de fixer le maximum des prix auxquels certains articles de marchandises fabriquées en tout ou en partie de coton, de lin, de laine ou de soie, pourront être importées. Ceci a pour but d'assurer l'importation des articles de première nécessité et d'un usage commun.

Le Sénat a passé un bill pour établir un bureau des approvisionnements d'articles étrangers. Le secret a été levé sur ce bill, en ce qui concerne le Sénat, mais la Chambre le discute en séance secrète.

L'ARMEE DE JOHNSTON.

[illegible] une lettre adressée de Dalton [illegible] Bien qu'il n'y ait jamais [illegible] de Tennessee [illegible] sible de donner à une [illegible] chose de cet intérêt qui marque [illegible] d'une campagne active. Nous sommes en quartiers d'hiver, pas d'escarmouche sur le front, pas de manœuvres pour prendre position, et rien pour distraire de la monotonie des camps que des revues passagères. Le général Johnston a passé en revue toute l'armée du Tennessee, samedi dernier. C'était un spectacle à remplir de joie et d'orgueil le cœur d'un homme du Sud. D'immenses lignes de baïonnettes reluisantes étaient formées par des hommes qui ont pris part aux batailles les plus acharnées de cette guerre et dont le patriotisme, la valeur et le courage sont à toute épreuve. Ces troupes étaient disposées sur un plateau élevé de manière à présenter à l'œil un ensemble incomparable. De belles dames embellissaient le spectacle de leurs sourires. Le vieux noble fer-de-lance du Tennessee, conduit par l'intrépide Fields, présentait une apparence splendide de tenue martiale et d'équipement. Il manœuvrait aux sons de la plus belle musique de la Confédération et les spectateurs lui ont prodigué les compliments et les éloges. On a remarqué beaucoup la brigade du Mississipi de Walthall et aussi plusieurs autres brigades de l'armée. Tout le monde a été surpris du nombre immense de troupes passées en revue.

Quand les Fédéraux tenteront prochainement de faire un mouvement sur nos lignes, ils croiront trouver une [illegible] à Chattanooga, que les bois sont animés, tant il en sortira de Rebelles.

Je suis heureux de vous annoncer que le lieutenant général Hardee est revenu à l'armée et qu'il y a repris le commandement de son corps. Les hommes dont il est le chef ont plus la haute estime pour lui comme soldat et comme gentilhomme. Ils l'admirent en capacité, sa chevalerie, son patriotisme et combattront aussi vaillamment sous ses ordres que sous ceux de quelque officier de l'armée que ce soit. Ils ont tous d'accord pour désirer qu'il ne lui arrive rien qui puisse l'empêcher de jouir du bonheur que doit lui procurer une belle et jeune épouse.

Le général Cheatham a été réintégré à la tête de sa vieille division par le secrétaire de la guerre. Cette nouvelle a excité l'enthousiasme chez les braves vétérans de cette ancienne division. Ils désiraient depuis longtemps cette restauration pour leur chef.

Après l'avoir suivi sur tant de champs de batailles et avoir été témoins de sa conduite, ils aiment Cheatham et ont la plus grande confiance dans son habileté et son audace. Ils n'avaient jamais été charmés du changement qui fut opéré à Missionary Ridge. Ils comprennent que maintenant tout est arrangé, et ils iront partout où Cheatham voudra les conduire.

La vogue.—Autant vaudrait vivre dans l'isolement que méconnaître la vogue. Or, il est de mode de placer des albums de photographie sur les meubles qui ornent un salon, et le salon qui n'aurait pas ses portraits de généraux et de notabilités serait incomplet. Pour obéir à cette mode gracieuse, il suffit de s'adresser au DEPOT D'ALBUMS DE PHOTOGRAPHIE que tient M. BLESSING, au No 24 de la rue de Chartres. Les albums en question s'y vendent aux prix de fabrique et les portraits à raison de deux piastres la douzaine.

Pour Bayou Sara.—Le Mittie Stephens part, ce matin, à onze heures, pour le Bayou Sara.

Pommes de terre pour planter.—220 barils d'excellentes pommes de terre du Nord, spécialement bonnes pour plante dans le Sud, et connues sous les noms de Peach Blow et Pinkeye, à vendre par MM. Egan & King.

FEUILLETON.

LES CHEMINS DE LA VIE,
PAR ALFRED DE BREHAT.

PREMIERE PARTIE.

I.

La journée du 29 octobre 1854 s'annonçait d'une façon splendide. Les rayons d'un beau soleil d'automne réchauffaient l'azur sans tâche du ciel et doraient les campagnes.

Suivant l'expression consacrée, tout Paris était dehors. La foule affluait sur les promenades, sur les boulevards et dans toutes les gares de chemins de fer.

Au moment où les employés du chemin de fer du Nord ouvraient les portes aux voyageurs entassés dans les salles d'attente, tout le monde se précipita en même temps pour courir aux wagons. Six jeunes gens qui paraissent appartenir à la même société se dirigèrent ensemble vers les voitures de 1re classe. Celui qui marchait en avant revint tout à coup sur ses pas. En détournant la tête pour voir la foule qui les suivait, il avait aperçu une vieille paysanne infirme et pauvrement vêtue, qu'un grand imbécile à longs cheveux et à large chapeau de feutre avait presque renversée en essayant de passer devant elle. Au lieu de s'arrêter, cet individu, qui voulait rejoindre un camarade, poussait toujours la pauvre vieille en dépit de ses plaintes.

Le jeune homme fendit la foule par un effort vigoureux. Il poussa rudement le personnage si brutal et si pressé, et fit passer devant lui la vieille femme, qu'il aida à sortir de la bagarre.

—Monsieur! s'écria d'un ton menaçant l'individu aux longs cheveux.

—Eh bien! fit le jeune homme d'un ton plus raide encore que celui de son interlocuteur.

Intimé par le regard résolu qui répondait au sien, l'homme marmota quelques injures inintelligibles et s'éloigna, poursuivi par les regards moqueurs des spectateurs de cette petite scène.

Son adversaire offrit le bras à la vieille paysanne, qui se confondit en remerciements, et l'aida à monter dans un wagon.

Comme il se disposait à chercher la voiture dans laquelle étaient entrés ses amis il s'entendit appeler.

—M. de Maupierre! disait une voix de femme.

L'interpellation partait d'un petit groupe assis à côté de la salle d'attente, en dehors de la foule, et composé de cinq personnes. Il y avait deux dames d'un certain âge, deux jeunes femmes fort jolies, et un monsieur d'une soixantaine d'années.

Julien de Maupierre courut les saluer.

Ce qui frappait en lui au premier coup d'œil, c'était la grâce et l'élégante distinction de toute sa personne. Sur ses lèvres rayonnait un charmant sourire, qui, bienveillant, heureux, désarmé et presque enfantin, le vrai sourire de la jeunesse [illegible] et folle, et non le sourire banal à l'usage des gens du monde.

Ses cheveux noirs très épais faisaient ressortir la blancheur de son teint des yeux, qui voilaient des cils fort longs et un peu retroussés.

Une redingote de drap bien dessinait à merveille sa taille mince et bien prise. Un pantalon gris perle tombait sur des bottes, petite et cambrée comme ceux d'une femme. Le col d'une chemise de couleur, rabattu sur une petite cravate à carreaux décousés, laissait à découvert son cou blanc et arrondi.

Quoiqu'il fût emporté à cette époque par le tourbillon dans lequel se jette et souvent l'homme de vingt ans, brûlant de tout voir, de tout connaître, de tout goûter, éparpillant à tous les vents les trésors de son cœur, sa gaieté, sa jeunesse et sa vie, les excès de cette fiévreuse existence n'avaient encore laissé aucune trace sur ses joues rosées. Un sang vif et généreux réparait à l'instant la fatigue des longues chasses, des veillées prolongées et des plaisirs de tout genre.

—C'est très bien ce que vous venez de faire là, monsieur Julien, lui dit la plus âgée des trois femmes, qui s'appelait Mme de Montac et qui appartenait à la meilleure noblesse de Franche-Comté. Seulement vous avez été un peu brusque...

—Vous avez raison, madame, répondit Julien, mais l'âge de cette pauvre vieille femme m'a fait songer à ma grand'mère et je n'ai plus été maître de moi.

—Ah! murmura la voix lente et doucereuse de Mme Perpétue Lamipé de Vertuzon, je suis sûre que si mon fils Romuald voyait jamais une femme de mon âge exposée à quelque danger, il braverait tout pour la défendre.

Les deux jeunes femmes se regardèrent en souriant et d'un air peu convaincu.

—Puisque vous aimez tant votre grand'mère, reprit Mme de Montac, vous devriez ne pas la tourmenter comme vous le faites par vos absences. Hier encore, elle vous attendait par le train de dix heures.

—Oh! Romuald est sur ce point d'une exactitude!... reprit Mme de Vertuzon en coulant un regard vers le monsieur qui se tenait debout à côté d'elle... Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle tout à coup, seriez-vous indisposé, monsieur de Walbrunn?

—Nullement, je vous remercie, répondit vivement la personne interpellée en faisant un effort pour raffermir sa voix.

—Mais pourtant.....

—Je vous assure que non. Permettez-moi, ajouta-t-il en l'emmenant à l'écart, de vous demander quel est ce jeune homme.

—C'est le baron Julien de Maupierre-Aigue-rande... un assez gentil garçon, n'est-ce pas?... mais si étourdi, si enfant!..... Ah! c'est le cas de dire qu'il jette l'argent par les fenêtres, celui-là! Romuald le voit souvent, plus souvent que je ne voudrais même.... car entre nous soit dit, il est un peu mauvais sujet, M. Julien; mais Romuald est si raisonnable, si rangé, que je ne crains pas pour lui même le mauvais exemple.

Elle aurait pu parler longtemps sur ce ton, sans risque d'être interrompue, M. de Walbrunn ne l'écoutait plus. Les yeux fixés sur Julien, il contemplait le jeune baron avec une singulière attention. Une émotion profonde se lisait sur sa physionomie habituellement impassible. Au bout de quelques minutes, il se passa la main sur le front, comme pour chasser une pensée importune. Il salua Mme de Vertuzon et prit congé des deux autres dames.

—Vous partez? lui dit Mme de Montac.

—Oui, madame, on m'attend ce soir à Villarnaut.

—Qui est-ce donc! demanda M. de Maupierre en suivant d'un œil curieux M. de Walbrunn, qui entrait dans une voiture du chemin de fer et dont la figure l'avait frappé.

—Comment! vous ne connaissez pas encore votre voisin de campagne? dit Mme de Larrielle.

—Vous oubliez qu'il y a à peine quinze jours que je suis de retour d'Italie.

—C'est juste. Eh bien! ce monsieur est le comte de Walbrunn, le banquier qui vient d'acheter, à deux ou trois lieues de chez vous, la terre de Villarnaut, qu'il a payée, dit on, deux millions.

—Oui, oui, je sais...... Ah! c'est là M. de Walbrunn!

—Est-ce qu'il n'a pas encore fait de visite à Madame votre grand'mère?

—Je ne crois pas. Du moins elle ne m'en a rien dit.

—Cela m'étonne, car il est allé chez tous ses voisins. C'est un personnage singulier, sur le compte duquel on fait courir beaucoup d'histoires. Pour moi, je le crois très bonnête homme, mais il est d'une bizarrerie!...

—Se ferme-t-il une personne égoïste, méchante et vaniteuse, dévorée d'envie et d'ambition. Quant à leur fille Jane, c'est la plus aimable et la plus charmante créature que je connaisse. Elle aura plus d'un million de dot.

—Tant mieux pour elle.

—Et jolie, douce, bonne!

—Tant mieux pour son mari.

—Vous devriez vous mettre sur les rangs!

—Vous avez bien que mon cœur n'est pas libre, répondit-il en regardant Mme de Bargelot avec des yeux fort tendres.

—Voyons, monsieur Julien, dit la jeune femme, qui connaissait M. de Maupierre depuis son enfance, allez-vous recommencer vos folies de l'autre soir? J'espère pour vous cependant que vous n'avez pas l'intention de me faire la cour.

—Si, franchement, tout cela n'est pas [illegible] parce que je vous crois un bon et loyal garçon, mais j'aime mon mari, et je [illegible] pour toute autre [illegible]. Est-ce clair? Ceci, vous croyez obligé de prendre ce moment pour m'offenser, et causons comme deux vieux amis.

La charmante femme se mit à rire si gentiment, que Julien finit par rire comme elle.

Quoique jeune, il avait déjà assez de tact et d'expérience du monde pour sentir que les paroles de la marquise étaient l'expression de sa pensée.

C'était un type assez original que cette marquise de Bargelot.

Appartenant par ses parents comme par ceux de son mari aux premières familles du faubourg Saint Germain, riche, spirituelle, vive comme la poudre, mais douée d'un excellent cœur, elle s'était jetée sur le pied de tête. Ses passions [illegible] pauvre, tante, Mme de Montac, [illegible] dévolé la révolte de Mme de Bargelot contre toutes les lois de l'étiquette.

Hardie comme un page, aussi vigoureuse de corps que d'esprit, montant admirablement à cheval, excellente musicienne et peintre assez habile, elle s'était permis toute la liberté d'allure et de propos dont les hommes se réservent d'habitude le monopole.

Elle était sage cependant, et jamais la médisance même n'avait trouvé à exercer sur son compte, jamais son mari n'avait eu besoin de prendre sa défense. Dieu sait pourtant qu'elle ne brillait pas par la prudence; ce mari, qui était un ancien capitaine de frégate, d'un caractère reconnu et d'une remarquable distinction. Plein de confiance en sa femme, qu'il adorait, il lui pardonnait toutes ses petites excentricités, et veillait sur elle que pour être prêt à la protéger au besoin.

(A continuer.)

J. A. BRASELMAN,

586.......Rue des Magasins.......586

Au coin de la rue St. André.

Les personnes qui cherchent des MARCHANDISES A BON MARCHÉ, sont priées de lire ce qui suit:

LAVILLAS unies et imprimées [pr robes] 15c. la yarde.
BAREGES anglais brodés............ 25
MOZAMBIQUES unies............ 20
brodés............ 20
checked............ 20
GINGHAMS checked............ 20
INDIENNES DE PRINTEMPS............ 25

—Egalement—

500 yardes BATISTE FIL imprimée, qualité la plus fine.

—Egalement—

200 yardes GRENADINES BRODEES, dessins nouveaux.

—Ainsi que—

150 yardes GRENADINE LAINE NOIRE, à 75 cts la yarde.

J'ai en outre

PARURES TOILE BLANCHE (cols et manchettes) à 50c.

EN COULEUR, à 50c.

COLS TOILE en couleur et blanche, de $1 à $4 la douzaine.

MOUCHOIRS ourlés, de $3 50 à $10 la douzaine.
MOUCHOIRS Tape pour enfants, de $1 50 à $3.
MOUCHOIRS à bordures en couleur, pour enfants, de $2 à $4.
MOUCHOIRS à bordures en couleur, pour messieurs, de $4 à $15.
MOUCHOIRS, à bordures Tape, pour messieurs, de $3 à 9.
VOILES grenadine et tissus, toutes couleurs, à $1 la pièce.
CORSETS français, à $1.
OMBRELLES, à $1 75.
CRINOLINES, 35 ressorts à $1 75.
DEVANTS DE CHEMISES EN TOILE, pour messieurs et jeunes garçons, à 50 cts pièce.
NAPPES fil, de table, damassées, à $2 la pièce.
HUCKABACK, ECRU DE RUSSIE, 25 cts la yarde.
NANKINETTES, COUTILS FIL,
TWEEDS, COUTILS UNION,
COTONNADES,
JEANS,

Et une variété d'autres articles pour jeunes garçons.

Un nouveau genre de BRAID laine,
RUBANS de toutes couleurs pour GARNITURES,
RESILLES—Une immense variété,
MITAINES en fil, pour dames et enfants,
GANTS ALEXANDRE, EN SOIE,
BRODERIES.
NOTIONS.

Il sera offert, à très bas prix, un lot de GRANDS MANTELETS EN DENTELLES, achetés à une vente forcée.

J. A. BRASELMAN,
586.......RUE DES MAGASINS.......586
Au coin de la rue St. Andrew, en face du supérieure du marché de la rue des Magasins.

DANIEL GORREN,

97.......Rue des Magasins.......97

Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.

ARTICLES DE MODE.

Vente en Gros.

[illegible] de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique stock de

RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE pour dames, modistes, demoiselles et enfants. Egalement—un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c.

L'attention des modistes et des marchands en général est appelée [illegible] stock de MARCHANDISES [illegible] pour le COMMERCE DU PRINTEMPS.

Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des nouveautés.

DANIEL GORREN, Rue des Magasins No 97.

Le Fourneau "Charter Oak" de Cuisine,

Plus de huit mille employés journellement à la Nlle-Orléans.

Ce fourneau a été introduit [illegible] FOURNEAU DE CUISINE LE PLUS COMPLET, ECONOMIE DE COMBUSTIBLE [illegible] SIMPLICITE DE CONSTRUCTION [illegible]

CHAQUE FOURNEAU EST LIVRÉ GRATIS, ET PLEINEMENT GARANTI. L'ACHETEUR NE PEUT MANQUER D'EN ETRE SATISFAIT.

RICE BROS & Co., Seuls agents, Rue du Camp, No 93, [illegible] Rue des Magasins, No 565, [illegible]

Fourneaux de Cuisine (Charter Oak) ET ARTICLES DE MENAGE

Dans la 93.......RUE DU CAMP.......93

A VIS de [illegible] la manufacture D'ACCESSOIRES DE FOURNEAUX [illegible]

Fourneaux "Charter Oak" [illegible] FOURNEAUX CHARTER OAK DE CUISINE, [illegible] POELES DE MARINE, ARTICLES EN FERBLANC ET JAPAN, BALAIS, BROSSES, COUTELLERIE DE TABLE, ARTICLES EN BOIS ET EN OSIER. Le tout est offert aux conditions les plus avantageuses.

RICE BROS & CO, Seuls agents.

Henry Valeton & Co.,

27, 29 et 31, rue Bienville,

ONT en magasin et offrent à vendre, aux prix les plus modérés, un assortiment complet de—
VINS ROUGES en barriques, de Bordeaux et de Marseille.
VIN BLANC en demi barriques.
VINS EN CAISSE—Château Haut Brion, Léoville, Margaux, Haut Sauternes 1851, Haut Barsac.
VINS ROUGE ET BLANC ordinaires en caisses,
VINS DE BOURGOGNE—De Vougeot, Moulin à vent, Chablis, Montrachet, etc.
ABSINTHES suisse et française,
KIRSCH
VERMOUTH Noilly, Prat & Co,
LIQUEURS IMPORTÉES—Curaçao, punch au Rhum, Grande Chartreuse, Elixir de Raspail, Eau de noix, Eau verte, Ratafia de cassis, Guignolet d'Angers, &c. Absinthe extra fine, Curaçao, Marasquin, Eau de vie de Dantzick, Crème de Cacao à la Vanille, Liqueurs assorties, Amers de Boker, Boughton, Hostetter, Gooley, &c.
Genièvre de Hollande, Schnapps, Vieux Rum de la Jamaïque et Santa Cruz.
VINS de Porto, Sherry, Madère, Málaga.
Vieux cognac en caisses et en futailles, de Otard Dupuy & Co, Alfred Renaud, St Croix. Vieux whisky d'Ecosse, d'Irlande, Bourbon, Monongahela, Whisky de S. N. Pike, Magnolia, marine, eau de vie de pommes et de pêches.
CONSERVES ALIMENTAIRES—Sardines petits pois, pâtés de foie, cèpes à l'huile, champignons, sauce Worcester, macédoine de légumes, etc.
BOUCHONS.
BOUTEILLES vides bordelaises, etc, etc.

Chandelles.

500 Boîtes Star, en magasin et à vendre par AVET BROS, coin Vieille Levée et Bienville.

Sucres.

200 BOUCAUTS de fair à choix, 100 barils crushed, 100 do en poudre, En magasin et à vendre par AVET BROS, coin Vieille Levée et Bienville.

Des Maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies de cœur, traités par l'inhalation.

LE Dr. A. Follin annonce aux personnes qui souffrent de la consomption, des bronches, de l'asthme ou d'une maladie quelconque de la gorge, des poumons et du cœur, qu'elles peuvent le consulter à son cabinet, RUE DU CANAL No 158, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi. Les malades qui demeurent à la campagne et ne peuvent pas venir le consulter peuvent s'adresser à lui par lettre. Consultations en français, en anglais et en espagnol.

Société Alsacienne de Bienfaisance de la Nouvelle Orléans.

LES membres faisant partie de ladite société sont priés de se réunir lundi prochain 29 du courant, à 7 heures P. M. chez Monsieur Louis Seneca, rue d'Orléans entre Royale et Bourbon, No 28, pour affaires de la plus haute importance.

Le GRUBER, vice président.
A. NAURY, trésorier.
J. BATT, grand marshal.

Société St Vincent de Paul.

Conseil Particulier de la Nouvelle Orléans.

28 février 1864.

LES personnes charitables sont respectueusement notifiées que les membres de cette Société sont prêts à recueillir des offrandes pour les pauvres, qu'il se présenteront en personne pour les recevoir. Par ordre du Conseil. F. A. MAHER, Secrétaire.

Salon de bière et café.

LE soussigné vient d'ouvrir, dans la rue Royale, No 8, entre les rues Conti et Douane, un nouveau SALON DE BIERE ET CAFÉ. Il les amateurs trouveront constamment de la bière de St Louis, d'excellentes liqueurs et un LUNCH tous les jours. CHAS C. WEISS.

CAFE LOUISIANA EXCHANGE, Encoignure Conti et Passage de la Bourse.

M. LOUIS PARENTON annonce au public qu'il [illegible] dimanche prochain [illegible]

DEMANDE De Couturières en robes.

DE bonnes couturières en robes trouveront immédiatement de l'emploi chez MME TOURNERY, Encoignure Canal et Bourbon.

THEODORE DANZIGER

Au coin des rues Royale et St-Philippe

APPELLE l'attention des dames de la ville et de la campagne sur son Nouvel Assortiment des PLUS BELLES ETOFFES pour robes qui ait jamais été importées et qui sera vendu à des prix très modérés. Encore quelques pièces de BAREGE BROCHÉ, à 25 cents. TOILES, MOUCHOIRS de poche en batiste $1, à 1.50 la douz. et plus cher. NATTES de la meilleure qualité, à très bon marché.

BROTT & DAVIS

29.......RUE GRAVIER.......29

Coin Tchoupitoulas.

BOTTES, SOULIERS, MARCHANDISES SÈCHES, VETEMENS, CHAPEAUX, &c. &c. &c.

HEBERT & ESCOUSSE,

131.......RUE DE CHARTRES.......131

Abonnement pour 1864 AUX JOURNAUX DE SCIENCES, ARTS, LITTERATURE, MODES, &c. Publiés à Paris. Comme par le passé, cette maison est toujours à même de fournir aux demandes qui pourront lui être faites.

Articles pour bureaux. LIVRES DE COMPTES—de tous formats, rayés ou blancs. PAPIER A LETTRES—Blanc et bleu, rayé, Foolscap, &c. ENVELOPPES—Jaunes et blanches, de toutes grandeurs. ENCRE—Noire, bleue, violette, Carmin fin et la fin. Violette noire COMMUNICATIVE. PLUMES—D'or et métalliques, CRAYONS, REGLES, &c. &c.

Livres classiques. SERIES COMPLETES—de Noël & Chapsal, Poitevin, Saint-Ouen, Lamé Fleury, Le Gaultier, Levi Olivier, Ollendorff, &c. &c.

Classiques Grecs et Latins.

Chales et Cachemires.

AVIS AUX Marchands et aux Dames.

HEBERT & ESCOUSSE, 131 rue de Chartres.

REÇU par le steamer YAZOO, de la fabrique de cachemires de I. PINSARD, DE PARIS. Un magnifique et complet assortiment de CHALES. Cachemire pur, brodé, frange soie, do d'Ecosse uni, &c. de Chalet mérinos do

NOTA. La maison Hebert et Escousse, 131 rue de Chartres, étant l'agent de la fabrique de cachemires ci-dessus mentionnée, vient respectueusement prévenir LES MARCHANDS DE CETTE VILLE qu'elle est en mesure de remplir PROMPTEMENT toutes les commandes qui peuvent lui être faites en CHALES & TISSUS, CACHEMIRES TEINTS & ECRUS.

Transfert de magasin.

J. C. SCHMIDT vient de transférer son magasin de bijouterie de la rue Bourbon No 34 à la rue Royale No 80, entre Conti et St Louis et continue à même genre d'affaires que par le passé. Il donne un bon prix pour des diamants, du vieil or et du vieil argent.

Avis important aux Cordonniers.

Une nouvelle machine à coudre, pour coudre les tiges de bottes.

LA compagnie de MACHINES A COUDRE de Singer [illegible]. T. F. BROWNE, agent, No 15 rue du Camp.

Beaux Chevaux à vendre
Au No 107 [illegible]

Briques à bâtir,

TROIS CENT MILLE briques à bâtir, à vendre à bas prix. On aura la préférence de les [illegible] S'adresser à RICE BROS & CO. Rue Tchoupitoulas, No 18 [illegible] rue des Magasins ou au No 91 de la rue du Camp.

Fruits! Fruits!!

REÇU par la barque Elisabeth, arrivant directement de Palerme 1000 caisses ORANGES, 1000 caisses CITRONS. A vendre par E. TRAMENTANA & Co, No 4 Front Street, entre Commune et Gravier.

Demande de servante.

ON demande une bonne servante française ou créole, sachant coudre et faire une chambre, pour voyager. S'adresser au No 12 rue Dauphine.

HOCK-PORK! HOCK-PORK!

Reçu par les derniers arrivages 50 barils HOCK PORK nouveau, Article supérieur. P. ETHELL & CO. 21 rue Poydras.

VANILLE. VANILLE.

150 LIVRES VANILLE fraîche de choix, à vendre par D. LOPEZ, 45 rue de Chartres encoignure Conti.

VERMOUTH! VERMOUTH!

100 CAISSES VERMOUTH—Noilly Pratt & Cie. A vendre par J. A. J. TARDOS, 35 Vieille Levée.

Dissolution de Société.

LA société existant entre MM. J. Fleury et L. Moulor, sous la raison de J. FLEURY & CO. pour l'exploitation d'une fabrique de tabac, anciennement maison J. B. Long, est dissoute depuis le 19 février 1864, par l'expiration du contrat. J. FLEURY. L. MOULOR.

M. L. Moulor ayant acheté la part de son associé est seul chargé de la liquidation et continuera pour son propre compte et en son nom le même genre d'affaires. Les dettes dues à l'ancienne société devront lui être payées. [illegible] L. MOULOR.

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

156, rue du Canal, près de la rue Baronne, a transféré son domicile dans l'ancienne maison du Dr. Porter, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais.

HOTEL RAINBOW,

RUE TOULOUSE.

CET HOTEL vient d'être mis en état de recevoir le public, par Mme A. Steinsucki, successeur de Mme C. Lesbonmeyer, ancienne propriétaire de l'Hôtel d'Orléans.

N. B.—Pension et logement par jour, par semaine ou par mois.

Argent à preter.

CENT MILLE PIASTRES en sommes de $1,000 à $5,000 avec hypothèques sur propriétés foncières dans les limites des quatre Districts de la Nlle Orléans. S'adresser, rue Royale No 52. JOHN FRANCIS CLAY.

Cigarettes "La Honradez."

VINGT CINQ MILLE paquets, en barils, demi et quarts de baril, venant d'être reçus en consignation et à vendre par BORNIO & BROTHER, agents des fabricants, rue Gravier, No 3.

J. A. DA ROCHA & CO.

No 4.....RUE CHARTRES.....No 4

REÇU par le dernier steamer—Gants Jouvin et Alexandre, pour dames, enfants et messieurs. Gants soie et fil d'Ecosse, Rubans pour chapeaux et garniture, Corsets pour dames et fillettes, Boutons pour manchettes, Boutons de peau d'acier et d'or, &c. Un grand assortiment d'articles de fantaisie et de nécessités pour dames et enfants. N'oubliez pas le No 4 RUE DE CHARTRES.

IMPORTATION DE PRINTEMPS.

REÇU nouvellement en consignation les marchandises françaises suivantes: ORGANDIS, JACONATS, INDIENNES, DRAP D'ÉTÉ, PARASOLS, FLANELLE DE PRINTEMPS, MOZAMBIQUES, SOIERIES NOIRES SUPÉRIEURE QUALITÉ, CREPE NOIR ET BLEU, PLUMEAUX DE VAUTOUR. A vendre en quantité limitée par ballots ou par lots. L. H. RICHARD, importateur, 76 rue du Canal, au premier.

Chapeaux et articles en paille.

Nouvelle maison et nouveau stock.

Reçu tout récemment, par les steamers Yazoo et Columbia, un bel assortiment complet de CHAPEAUX LAINE ET FOURRURE, pour hommes et enfants, ainsi que des fabriques. Le soussigné, successeur de l'ancienne maison Geo W. et Jabish Reed de New York, a tous les avantages d'obtenir des marchandises fraîches au plus bas prix du marché. Il est en outre l'agent de plusieurs des plus fortes manufactures de New York et du Massachusetts. Le commerce, les cantiniers et autres sont invités à venir examiner les articles et comparer les prix. CHAPEAUX ET ARTICLES EN PAILLE. E. C. HICKEY, rue du Camp No 40.

J. PIFFAUT,

A l'honneur de prévenir le public qu'il continue à accorder et à réparer les pianos et les orgues d'église, comme par le passé. On le trouve tous les jours, rue d'Espagne, No 60, 3me district, ou chez M. Dubernet, encoignure Royale et St Louis.

Demande de commis.

UN jeune homme actif et intelligent, parlant le français et l'anglais, et bien recommandé, trouvera à s'employer comme aide dans une pharmacie de détail, en s'adressant de suite, à la boîte 1518, poste restante.

SPECTACLES.

Théâtre St-Charles.

LUNDI soir, 29 février. Engagement de Mlle EMMA MADDERN, comédienne—Dernière représentation de FANCHON THE LITTLE CRICKET, drame—IN AND OUT OF PLACE, vaudeville.

Académie de Musique.

Lundi soir, 29 février. NOUVEAU PROGRAMME. PANTOMIMES—GRAND BALLET—DANSES, &c.

C. JAUBERT & Co.,

41.......RUE DE CHARTRES.......41

Marchandises de Printemps EN GROS SEULEMENT.

ILS appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur le joli stock de Marchandises Sèches qu'ils reçoivent dans ce moment, convenables pour la saison, qu'ils vendent à des prix excessivement bas, toujours d'une fraction au dessous du cours habituel. Les marchands de la campagne, principalement, sont invités à visiter leur stock qui se compose d'une variété de marchandises à leur convenance et à meilleur marché qu'ailleurs.

C. JAUBERT & Co. 41 rue de Chartres.

AVIS AUX TAILLEURS ET MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

OUVERTURE DE LA SAISON DE PRINTEMPS.

Ancienne maison MINVIELLE, E. GIRARD & COUTEUX, Succers. encoignure Chartres et Bienville.

Viennent de recevoir un très grand assortiment de Casimirs en tous genres, Batistes de laine, Mélanges soie, Drape zéphire, Satins de laine, Grains de poudre, Mérinos double chaîne, Drape coutelé, Bombazines, Alpacas, Coutil blanc, Coutils fantaisie, Gingas fil bleu, Piqués pour gilets, Percalines, Cotons blanc, Toiles à revers, Percales de Chine, Satinettes, Jeans, Cotonnades du pays, Velours de chasse, FLANELLES BLANCHES, à carreaux, fantaisie, SOIE A COUDRE—Cordonnet pour machines à coudre, et toutes les fournitures pour TAILLEURS.

DRAPS ET BOUTONS MILITAIRES

NOUS invitons les acheteurs de la ville et de la campagne à venir visiter notre stock, ils trouveront un très bel assortiment et les prix les plus bas du marché.

E. GIRARD & COUTEUX

ACHETEZ Vos Marchandises Sèches CHEZ WEHL & DANZIGER, RUE DU CANAL, No 163, Entre Bourbon et Dauphine, NOUVELLE ORLEANS, TOUT S'Y VEND A TRES BAS PRIX.

Ils reçoivent par chaque steamer LES DERNIERS GENRES DE MARCHANDISES SECHES DE TOUTES ESPECES, qu'ils vendront à BON MARCHÉ, comme de coutume.

Graine de coton pour semence.

A VENDRE

EN quantité à la convenance des acheteurs, GRAINE DE COTON garantie, de la Pointe Coupée, par J. & J. TARDOS, 35 rue Vieille Levée.

Département des Travaux Hydrauliques.

Banque du Commerce de la Nlle Orléans, 6 février 1864.

UNE élection de six directeurs de cette compagnie, qui auront à partir du 1er lundi de mars prochain, aura lieu aux bureaux No 16, rue Dryades, le lundi 7 mars 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. S. E. PERCY, Secrétaire.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats Unis DISTRICT DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 20 février 1864.

CONFORMEMENT à la section 19 de l'acte [illegible] Heures de bureau, de neuf heures du matin à trois heures de l'après midi. Il ne sera reçu en paiement de taxes que la monnaie courante des Etats Unis. WM R. WHITAKER, Percepteur du District de la Louisiane.

Quartier-Général du Département du Golfe.

Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1864.

(EXTRAIT) ORDRES SPECIAUX No 31.

15—Il est défendu à tous les bateaux arrivant dans le fleuve Mississipi ou le quittant de jeter l'ancre à la distance d'un mille au dessous ou d'un demi mille au dessous de la ligne directe entre les forts Jackson et St-Philippe.

Les commandants des forts seront tenus responsables de l'exécution de cet ordre. Par ordre du Major-Général BANKS, RICHARD B. IRWIN, Adjudant Général assistant.

APPROVISIONNEMENTS.

Quartier-Général du Département du Golfe, Nouvelle-Orléans, 20 février 1864.

ORDRES GENERAUX No 27.

A PARTIR du 1er mars, les bœufs et autres approvisionnements de ce genre seront admis dans les lignes de l'armée, sans aucune restriction ou confiscation, pour être vendus sur le marché de la Nouvelle-Orléans. Il ne seront sujets qu'aux règlements (quant aux prix) qui pourraient être établis par l'ordre conjoint du commissaire en chef du département et le Maire de la ville de la Nlle-Orléans. Par ordre du Major Général BANKS, S. B. IRWIN, A. A. Général.

Mairie de la Nlle-Orléans.

Hotel de Ville, 26 février 1864.

LE prix de la farine étant aujourd'hui de neuf piastres et vingt-cinq cents ($9 25) le baril, les boulangers sont requis de donner, pendant la semaine, à partir du dimanche, 28 février, et jusqu'à nouvel ordre—32 onces de pain pour..... 20 cents. Les acheteurs de pain, de qui l'on exigerait un prix plus élevé rendront service en faisant connaître le prix. Par ordre de STEPHEN HOYT, Capitaine de l'armée des Etats Unis, faisant fonctions de Maire. D. L. GIBBENS, secrétaire.

E. BORDELOIS, MARCHAND COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c 41.......Vieille-Levée.......41

NOUVELLE ORLEANS.

DIVERS.

30 BARRIQUES VIN ROUGE MÉDOC, Pouillac, St. Julien, 1861, ordinaire, vin blanc Sauterne, 200 caisses 12 bouteilles, 1200 vin rouge St. Julien, 10 quarts cognac Sutton 1831, 10 octaves Gibos, 20 barils vieux sherry—A vendre par E. BORDELOIS, 41 Vieille Levée.

Champagne Heidsieck & Co.

NOUS avons en magasin et à l'avenir recevrons régulièrement un approvisionnement complet de ce vin populaire et justement célèbre. D. FATJO & CO, rue Tchoupitoulas, Nos 68, 70 et 72.

AVIS.

ON demande UN COMMIS DE PHARMACIE, parlant le français et l'anglais. S'adresser rue du Camp No 3 [illegible] Dr PAULIN.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES.

Dépôt de Blessing.

24.......CHARTRES.......24

ON trouvera à ce dépôt des ALBUMS [entièrement nouveaux] de toutes grandeurs et dans tous les genres, système breveté. Ce sont les plus SOLIDES qui existent. On les vend aux prix de fabrique. Photographies de tous les généraux, fédéraux et confédérés, hommes d'Etat, gentilhommes, à $2 la douzaine. S. T. BLESSING.

Bouteilles vides—Bouteilles vides

Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes: Bouteilles et demi bouteilles d'ale, jugs, Grandes et demi bouteilles de champagne. J. A. SLAFFER, (Successeur de William Massey) Rue Bienville, Nos 26 et 28.

EN débarquement du steamer Yazoo—50 sacs café Rio prime, 25 sacs amandes en coque, de Tarragone, 100 caisses raisins Layers, [illegible] 10 barils marrons de Savoye, frais, 100 caisses amandes cassées, 20 fromages de Limbourg, do Munster. A vendre à prix très modérés, par G. BORZINO, No 10, rue St Louis.

VAPEURS, NAVIRES, &c.

POUR NEW-YORK et la HAVANE Départ SAMEDI, 5 mars, à 8 heures du matin. Le beau steamer MORNING STAR, commandant J. M. Courtney, quittera [illegible] Pour fret ou passage, [illegible] s'adresser à ELLIOT & McKEEVER.

POUR NEW YORK via la HAVANE—Départ JEUDI, 10 mars, à 4 heures et demie de l'après midi. POUR LA HAVANE ET NEW YORK—Le beau steamer [illegible] HAVANA, commandant M. R. Greene, partira [illegible] AVENDANO FRERES, rue de la Commune, No 116.

AVIS. Nlle Orléans, 27 février 1864. Le roue de FAWN [illegible] MARDI à 5 heures de l'après midi. [illegible] W. R. GREATHOUSE, capitaine.

Jour de départ, LUNDI [illegible] Pour BAYOU SARA, BATON ROUGE [illegible] MITTIE STEPHENS [illegible]

POUR NATCHEZ. Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. PAQUEBOT REGULIER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, BATON ROUGE, NATCHEZ ET LA COTE. [illegible] G. W. GRAHAM & CO agents, Rue Front Nos 45 & 47.

Départs les MARDIS à 11 h. A. M. et VENDREDIS à 4 P. M. PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE [illegible] BELLE CREOLE [illegible] LEVY & DIETER.

POUR BATON ROUGE [illegible] GEO. E. TYLER & Co.

POUR BATON ROUGE [illegible]

Pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires. [illegible] BLACK HAWK [illegible]

Paquebot pour Baton Rouge. Départ, les VENDREDIS et les LUNDIS, à 4 heures de l'après-midi. [illegible]

Jour de départ, LUNDI, à 5 heures P. M. et VENDREDI à [illegible] heures A. M. [illegible]

POUR LE HAVRE. Le navire français [illegible] NEVIEVE [illegible] EUG. ROCHEREAU & C.

POUR LE HAVRE. La barque française de première classe GUADALAXARA, capitaine Congues [illegible] EUG. ROCHEREAU & C.

Partira pour VERA CRUZ vers le 10 de mars, une magnifique goëlette [illegible]

Pour Liverpool, le Havre ou Gênes. Le beau brick italien SILENZIO capitaine Lavarello [illegible] S'adresser à PIAGGIO & VIOSCA Jr, 84 & 86, rue Vieille Levée.

PROPRIÉTÉ A VENDRE. Une jolie maison de résidence, située rue Bourgogne No 86, dans l'îlet compris entre Bourgogne, St Louis, Conti et Dauphine, mesurant 34 pieds de face sur soixante de profondeur. S'adresser chez LION & ANOKÉE, Coin Royale & Bienville.

AVIS. LE soussigné ayant recommencé l'importation de marchandises françaises et d'autres pays d'Europe, a nommé M. JULES LOUVRIER, son agent à la Nouvelle-Orléans. Il espère que ses amis voudront bien continuer leurs faveurs à son représentant; lui-même étant déjà depuis longtemps favorablement connu de sa propre clientèle. L. H. RICHARD. Anciennement de la maison Richard, Aidige & Co., 76, rue Canal, au premier.

AVIS. LE soussigné ayant la procuration de L. H. Richard, de Paris, pour tout ce qui a rapport à la liquidation de l'ancienne maison Richard, Aidige & Co. prévient les personnes qui doivent à cette maison qu'elle ne seront déchargées que par MM. Paul ou J. Aidige et par le soussigné. J. LOUVRIER, 76 rue Canal.

GROCERIE A VENDRE. Une GROCERIE à vendre, bien située, ayant une bonne clientèle. S'adresser sur les lieux, encoignure des rues Bons Enfants et St. Antoine.

Attendu par le brick Duc Fratelli, VENANT DE GENES ET DE MARSEILLE,

400 barriques vin de Cette et Bergasse, 150 quarts de pipes vins de Porto et Madère, 200 caisses vermouth Noilly Prat & Co, 1200 paniers huile d'olives Piaggio et Bacigalupi, 100 balles amandes à la dame, 12 barils amandes cassées, &c. &c. A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson, entre Chartres et Levée.

Charte de la Première Banque Nationale de la Nlle Orléans.

Département du Trésor.

Bureau de Contrôleur de la Circulation monétaire, Washington, 18 décembre 1863.

ATTENDU qu'il a été donné au soussigné des preuves suffisantes que la Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, dans la Paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, a été dûment organisée sous l'empire et de conformément à une loi du Congrès, intitulée " Acte pour pourvoir à une circulation monétaire nationale garantie par des bons des Etats Unis et pourvoir à la circulation et au rachat de ladite monnaie", approuvée le 25 février 1863, et que la dite Banque s'est conformée à toutes les réquisitions de la dite loi, auxquelles elle devait se conformer avant de commencer les opérations de Banque—

Conséquemment, moi, Hugh McCulloch, contrôleur de la circulation monétaire, certifie par les présentes que la dite Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, Paroisse d'Orléans et Etat de la Louisiane, est autorisée à commencer les opérations de Banque sous l'empire de la susdite loi.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau du Bureau, Ce 18 décembre 1863. HUGH McCULLOCH, Contrôleur de la Circulation monétaire.

Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans.

CETTE Banque ayant été désignée Dépôt du Gouvernement, commencera les opérations LUNDI PROCHAIN, au local de la Banque, rue du Camp, No 37. Par ordre des Directeurs, A. C. GRAHAM, Caissier.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés, par acte passé devant S. Magner, notaire, ont formé une société sous la raison de COUTURIÉ FRERES, et feront les affaires générales de commission au No 42, Vieille Levée. AMEDEE COUTURIÉ, AUG COUTURIÉ, En commandite [P.F.] DURRUTY, PLASSAN & CO, Havane, AUG. COUTURIÉ.

MME DUPUY, de retour du voyage qu'elle a fait pour faire elle-même un bon choix de MARCHANDISES DE PRINTEMPS, telles que CHAPEAUX, FLEURS et RUCHES, Plumes d'Autruche blanches, le tout de belles qualités, invite les dames à venir examiner son stock, rue Royale, 125, entre St. Louis et Toulouse. Elle nettoie et teint les plumes.

Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir sa clientèle de la ville et de la campagne, que son magasin de MODES ET NOUVEAUTÉS sera transféré, au mois de mai prochain, au No 33 de la rue de Chartres au No 154, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & CO., Joseph Holz, encanteur.

MARDI, 1er mars, il sera vendu à 10 heures du matin à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

1,000 pièces INDIENNES d'Alsace haute nouveauté, INDIENNES lilas grande largeur, INDIENNES en glaise fantaisie, &c. &c. 500 pièces INDIENNES fantaisie, Dunnell, Amoskeag et Dutchess. 100 pièces PERCALES françaises. 250 " BATISTE d'Ecosse, haute nouveauté, 200 " GINGHAMS divers genres, 500 " COTONS blancs et écrus, différentes marques, 200 " BOBINET pour moustiquaires, 200 " GINGA coton et fil, 200 " COUTIL à matelas, 100 douzaines BAS et CHAUSSONS anglais et allemands, 250 pièces COUTILS anglais unis et façonnés, 100 " JACONATS imprimés.

AUSSI: 300 lots tels que: Foulards coton, toile d'Irlande, coton croisé, indiennes deuil, cotonnades, denims, jaconat, brillanté, nansou, mousseline suisse, ouvré fil, doublures, coton à drap 12/4, draps, casimire, mouchoirs batiste, jupons à ressorts, toile de Russie, popelines, coutil blanc, alpaca, serviettes, soierie noire, tweeds, flanelles, broderies, cravates soie, étoffe pour jupons, coton à coudre, articles de fantaisie, &c. &c. &c.

Jacinto Lobrano, curateur de la succession de L. F. Colomb vs. Jean Baptiste Toussaint.

Vente pour opérer un partage.

Propriété de valeur dans le Deuxième District, rue Dauphine, entre St-Louis et Conti.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, R. Oyuianan, encanteur.

LUNDI, 29 février 1864, il sera vendu à l'encan à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans et daté du 21 de janvier 1864 dans la susdite affaire: Un certain lot de terre situé en cette ville, rue Dauphine, entre St Louis et Conti, mesurant vingt huit pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur. [illegible] Conditions—Comptant, en monnaie ayant cours. Acte de vente par devant R. J. Kerr, notaire public, à la frais des acquéreurs.

Succession de J. H. A. Frost—Scrip d'assurance à l'encan.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur. Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, 2 mars, à midi, au bureau de l'encanteur, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 5 février 1864, le scrip suivant dépendant de ladite succession—

SCRIP.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Certificat No	1102	1858	$2176
	1113	1859	2470
	1117	1860	$ 59
	189	1861	7730

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Home.

Certificat No	552	1856	$1430
	[illegible]	1857	21
	764	1858	1940
	663	1859	55
	689	1860	5791
	683	1861	2779
	168	1860	1650
	165	1860	480

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

Certificat No	664	1857	$ 450
	604	1858	45
	625	1858	1640
	615	1855	55
	625	1859	1060
	16	1861	270
	177	1861	80

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Sun.

Certificat No 1651 1861 $5110

Conditions—comptant.

Succession de J. H. A. Frost.

Scrip d'Assurance. PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur. Bureau, Commercial Place No 11.

IL sera vendu, à l'enchère publique, mercredi, deux mars à midi au bureau de l'encanteur, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. S. Whitaker juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 5 février 1864, No 26,058, le scrip suivant dépendant de la dite succession:

SCRIP.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Cert. No	Date 1858	$ [illegible]
102	1859	470
[illegible]	1860	540
93	1861	3550

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Home.

Cert. No 189	Date 1858	$ 680
761	1860	767
814	1861	1450

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Sun.

Cert. No 1801	1858	580
1814	1860	390
1811	1861	580

Conditions—Comptant.

Succession de Charles McCarthy.

No 19,922.

PAR J. B. CROZAT, encanteur. Bureau, No 96 rue Royale, près St Louis.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. J. Whitaker juge de la Deuxième Cour, il sera vendu, samedi [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Douane et Canal, à midi, savoir:

1o—Deux lots de terre, avec les améliorations qui y se trouvent, situés au faubourg Delord, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Dryades, Annunciation et Bartholomew désignés comme sous les numéros Dix-neuf et Vingt [illegible] mesurant 38 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur de 124 pieds 9 pouces et 5 lignes du coté du No Vingt, ce qui est la profondeur sur une profondeur de 100 pieds.

2o—Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville [illegible] mesurant 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Jean-Baptiste, sur 120 pieds de profondeur [illegible]

Conditions—comptant. Actes de vente par devant Hugh Madden, notaire public, aux frais des acquéreurs.

A VENDRE

Un moulin à vapeur

BIEN ACHALANDÉ. Encoignure Robertson et Ste Anne. S'adresser sur les lieux. On prendrait un associé.

Aux peintres.

150 gallons TEREBENTHINE, 50 tonnes BLANC D'UNION pur, en barillets de 25, 50 et 100 livres, A vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe.

Seines et éperviers et trémailles.

Le soussigné offre à vendre, au magasin de M. J. Brupeis, rue de la Douane No 50, entre Chartres et Nlle-Levée, un grand assortiment de seines, éperviers et trémailles. Les habitants et les amateurs sont invités à profiter de cette occasion. AUGUSTE THEZE.

Boulangerie du Vieux Bassin.

Avis aux familles et aux groceries.

MM. THENARD & CO., viennent d'ajouter à leur établissement connu sous le nom de Boulangerie du Vieux Bassin une machine à biscuits, et ils sont prêts à livrer du biscuit doux, le biscuit soda, le biscuit à la crème, ainsi que le biscuit Pilote et du premier qualité aux prix les plus modérés. Les ordres seront promptement exécutés.

DEUX MILLE CINQ CENTS caisses de 12 bouteilles vin rouge, St. Julien et St. Emilion, 100 caisses 12 bout vin rouge à l'essort, Lafite, Latour, Bon Moutou, Ht. Brion, &c., 50 paniers champagne Fleur et Crème de Boury, en grandes et demi bouteilles de Ker Desbordes fils, 50 caisses 12/24 boites sardines à l'huile, 100 do 12 bout huile J. M. Lacave, 50 balles bouchons en sacs et en balles, 50 barriques vin rouge ordinaire, [illegible] pour familles, [illegible] 25 do do vin blanc Sauterne. En magasin et à vendre par OSCAR BERCIER & Co, 17 rue St Louis.

Avis au Public: Nouvelle Religion.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il est disposé à publier une Doctrine Religieuse, de Révélation Divine, entièrement nouvelle comme type. Mais auparavant, il désire voir, par l'expérience, s'il rencontrera quelques adeptes capables de la suivre [illegible] Il ne parle que le Français et l'Espagnol: il demeure rue Toulouse, No 79, près le Théâtre. [illegible] NICOLAS MAILLARD.

Banque de l'Etat de la Louisiana.

LE huit du courant, à une élection de Directeurs de cette Banque, ont été dûment élus—W. H. Avery, Aut. Carrière, Jules A. Blanc, Pablo Geigel, Alex. Brother, E. W. Kennedy, E. Brugier, J. M. Lapeyre, E. Fortier. Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. J. M. Lapeyre a été élu Président à l'unanimité. L. BERNARD, Caissier.

AVIS. ARTICLES DE MODES

No 66 rue de la Douane, au 1er.

W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de fleurs artificielles, rubans, ruches, &c. Il est autorisé par MM. William Rose et Wm Ryle Jor, de New York, fabricants de fleurs artificielles, à recevoir les commandes de gros, au prix de fabrique en y ajoutant 10 pour cent.

Champagne PIPER HEIDSIECK!

LE soussigné a pris des arrangements avec les agents de New York du CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK, dont la supériorité est reconnue par tous les amateurs, et il aura constamment en magasin de ce Champagne. T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37, Vieille Levée.

AVIS AU PUBLIC.

M. E. A. BOUTTÉ prévient le public que son bail est expiré. Les personnes qui ont des animaux dans sa savanne sont conséquemment priées de venir les retirer dans 30 jours qui suivront cette publication, autrement lesdits animaux seront vendus pour payer à frais. Jefferson, Gretna, 5 février 1864.

LAFARGE HOUSE

HOTEL DE PREMIERE CLASSE.

673.......Broadway.......673

NEW-YORK.

250 grandes chambres et chambres à coucher—Table d'hôte—Cuisine française.—A. LACHENMEYER, propriétaire ex-propriétaire de l'Hôtel d'Orléans à Nlle Orléans. N. B. On y parle le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. J. BRANDNER, TAILLEUR, à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de transférer son magasin de la rue de Chartres No 137, au No 34 de la rue des Douanes.

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. E. BORDELOIS a transféré son magasin de vins et liqueurs au No 41, rue Vieille Levée. Nouvelle Orléans, 19 novembre 1863.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes et souliers. PAR GABRIEL LEAUMONT.

LUNDI, 29 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin [illegible] rue de Chartres No 9.

150 lots marchandises sèches [illegible] Toiles d'Irlande, ginghams fil, mouchoirs [illegible] [illegible] coton, bonneterie, bérèges [illegible]

119 lots habillements d'hiver et de printemps, chemises en flanelle et en glaga, casquettes, chapeaux et mérinos, &c.

Un grand assortiment de chapeaux pour hommes et enfants, bottes, brodequins, souliers pour dames, &c. Conditions à la vente.

Coton avarié à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 29 du courant, à 1 heure, sur la Levée, au pied de la rue de la Commune—13 balles coton avarié. Conditions, comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Coton. Coton.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu lundi [illegible] 101 balles coton [illegible] Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Grande vente de meubles en bois de rose, acajou et noyer, glaces, tapis, pianos, &c. à l'encan.

PAR D. E. MORPHY.

IL sera vendu, mardi [illegible] à 10 heures, au No 27 de la rue [illegible] [illegible]

Whisky. Whisky.

100 barils à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, mardi [illegible] à 10 heures du matin [illegible] 100 barils vieux whisky de Kentucky. Conditions [illegible]

Vivres pour fenêtres.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, trois mars, à [illegible] heures du matin, il sera vendu, au magasin de [illegible] rue Vieille Levée, [illegible] 3 caisses vitres françaises de différentes grandeurs. Conditions—Comptant.

Groceries, Provisions, Liqueurs, &c.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu [illegible] rue du Camp, No 34 [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Eugène Rochereau & Co. vs. Goodrich & Co. [John Charles Goodrich, Henry Laud, Goodrich & [illegible] Pond]

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans, No 11,[illegible] En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible] à la Bourse des Négociants [illegible] entre les rues [illegible] Royale [illegible] Deuxième District [illegible] JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

M D F H. Brooks vs ses créanciers.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans, No 17,649. En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 décembre 1863 [illegible] JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

R. S. Morse vs Francis Bonge.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] DEUX TERRAINS [illegible] JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Webster vs créanciers.

TROISIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 17,630—En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 de février 1864 [illegible] TANNERIE [illegible] JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Henry Larquie vs Benjamin Cohn & Hayman Levy.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 10,911—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible] JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Emilia Lamm, épouse de B. Levy vs. son mari. No 17,7[illegible]

MARDI le 16 février 1864, présent l'Honorable W. W. Handlin, juge [illegible] C. F. STERENS.

AVIS.

LES personnes qui auraient des réclamations contre la succession de Thomas H. Formé, décédé, sont priées de les présenter, par quittance dûment légalisée au soussigné, au No 3 de la rue du Camp. Nouvelle Orléans, 23 février 1864. A. C. GRAHAM, Curateur.

PERDUS.

DEUX certificats de la Banque d'Amérique, No 54, pour 20 actions, et No 55 pour 20 actions de ladite banque. Il a été fait à la banque demande de deux nouveaux certificats en leurs lieu. ALFRED KEARNEY, rue des Magasins No 62.

Papier peint! Papier peint!

M. CHRISMAN vend à son magasin, rue de Chartres, encoignure Conti, No 91, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS, velours, gravures, glaces, &c. Avis: Une plendide [illegible] E. CHRISMAN.

Habillements pour Nègres.

Les propriétaires ou agents d'habitations qui veulent se procurer du linge de nègres bien fait et de bonne durée, pourront se procurer [illegible] Louisiana Steam Clothing Manufactory. Nos 164 & 166, RUE DU CANAL.

Cuir! Cuir!

UN grand assortiment de cuir français, allemand et américain—Maroquin, doublures, lasting, cuir à semelles et de fantaisie, à vendre à bas prix, chez W. W. McCHESNEY & CO, 40, rue Gravier.

On achète des peaux vertes.

No 10, Rue St Louis. **G. BORZINO,** Rue St Louis. Importateur et Marchand Commissionnaire, Rue St Louis No 10, entre Levée et Chartres, NOUVELLE-ORLEANS.

A VENDRE.

150 barriques vin rouge St Julien et St Emilion, 100 do vin blanc Haut Sauternes, 500 caisses vin rouge St Julien Médoc, 200 do vin blanc pour familles, 200 do Château Belair, 100 paniers d'huile d'olive, [illegible] do de sardines & boites [illegible] Cognac fins, vieux whisky, très vieux porto [illegible] G. BORZINO, No 10 rue St Louis, entre Levée et Chartres.

On achète AU PLUS HAUT PRIX L'OR, L'ARGENT ET TOUS LES BILLETS Qui ne passent plus.

—AU BUREAU DE CHANGE—

13 & 15.....rue de Chartres.....13 & 15 à côté —De la Banque du Sud—

DIVERS. DIVERS.

75 Huitièmes Cognac, imitation, demi preuve, 50 caisses absynthe C F Berger, [illegible] Noilly, Pratt & Co, Vermouth, Noilly Pratt & Co, Bitters de Hostetter, véritable, [illegible] 50 barils whisky Bourbon, [illegible] vin vieux de Porto, [illegible] 100 caisses sardines à l'huile, [illegible] 250 caisses crackers [illegible]. A vendre à l'amiable par IC. IX. &c. BERNARD TURPIN, No 20, rue Vieille Levée.

LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

ATTENTION.

Le Shérif procédera aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., aux magasins situés rue de la Douane Nos 99 et 101, 2me District, à la vente à l'encan d'une quantité de meubles et d'articles de ménage, &c. Et à 5 heures P. M. sur les lieux à l'angle des rues Dupré et Lapeyrouse, près le Chemin de Gentilly, le fonds d'une tannerie, un cheval et un wagon, un lot de meubles &c—Voir aux annonces.

Propriété de valeur.—Aujourd'hui, à midi, R. Gutierrez, encanteur, vendra à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une propriété de valeur située rue Dauphine, entre les rues Conti et St. Louis. Cette propriété rapporte $40 par mois de loyer actuellement. La vente a lieu sans réserve aucune. Nous engageons les intéressés à bénéficier de cette occasion.

Mr. R. T. Montgomery, encanteur, vend lundi, 29 du courant—A 10 heures et demie au No 62 de la rue du Camp, raisins, amandes, thé, whisky, &c; à 1 heure, sur la Levée, au pied de la rue de la Commune, coton avarié.

MARCHE AUX BESTIAUX

Jefferson City, 29 février 1864.

Arrivé depuis samedi, 102 moutons. Vendu 80 bœufs et 12 veaux. A vendre 473 bœufs, 251 cochons, 686 moutons, 120 veaux et 2 vaches à lait.

Bœuf de l'Ouest 1re qualité, net 15 cts la liv. [illegible] Texas, 1re qualité, par tête $30 à 60, Veaux, 1re qualité, par tête $10 à 15, Cochons, par 27 1/2 à [illegible] cents la livre, Moutons, suivant la qualité, par tête, $ 8 à 10, Vaches à lait, par tête, $30 à 90.

AVIS.

ON demande une jeune femme de 15 à 20 ans parlant anglais et français, pour être employée à la vente, dans un magasin de détail. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser par écrit, Boîte No 1374, à la Poste.

Pommes de terre! Pommes de terre

DEUX CENT VINGT barils POMMES DE TERRE Peach Blow et Pink Eye, en débarquement du brick Water Lily et en magasin, à vendre par EGAN & KING, rue Tchoupitoulas Nos 62 et 64.

Décédé à Back Water, Virginie, le 29 janvier 1864, à l'âge de 21 ans, le sergent ERNEST BLANCHET, du Bataillon des Zouaves de la Louisiane.

Décédé hier, à 5 heures du soir, JEROME ANTRIE, dit Contois, âgé de 70 ans, natif d'Ax, France. Les amis et connaissances du défunt, ainsi que ceux de la famille Joseph Parisy, sont priés d'assister à son enterrement, le convoi funèbre partira à 4 heures de l'après midi, de chez Joseph Parisy, rue des Remparts, entre St-Pierre et Toulouse.